

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/03/2019 au 31/03/2019

N° Cesu employeur : X3852529190002
MONSIEUR EMMANUEL FOURNIER
77 AV DE MERIGNAC
33200 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE					PART EMPLOYEUR				
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	113,83	x	2,900	%	=	3,30				
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	113,83	x	6,800	%	=	7,74				
MALADIE							115,86	x	13,000	% = 15,06
VIEILLESSE	115,86	x	7,300	%	=	8,45	115,86	x	10,450	% = 12,11
ALLOC. FAMILIALES							115,86	x	5,250	% = 6,08
ACCIDENT DU TRAVAIL							115,86	x	2,000	% = 2,32
FNAL							115,86	x	0,100	% = 0,12
CFP							115,86	x	0,350	% = 0,41
CSA							115,86	x	0,300	% = 0,35
CDS							115,86	x	0,016	% = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	115,86	x	4,790	%	=	5,55	115,86	x	5,230	% = 6,05
IRCEM PREVOYANCE	115,86	x	0,700	%	=	0,81	115,86	x	0,960	% = 1,11
POLE EMPLOI							115,86	x	4,050	% = 4,69
TOTAL DES COTISATIONS						25,85				48,32

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **93,30 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
90,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	93,30 €	Net payé en euros	:	90,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/03/2019
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 5901120 enregistrée le 28/03/2019

Nombre d'heures travaillées:	3	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	115,86 €
		Assiette des cotisations	:	115,86 €